Association
des Bibliothécaires
de France

Région Auvergne

24/04/2009 - Les logiciels libres

24 avril 2009 à Vichy (03)

Qu'est ce qu'un logiciel libre ? Libre signifie-t-il gratuit ? Quels avantages et inconvénients ? Quelles applications possibles en bibliothèque et quel avenir pour ces solutions ?

L'objectif de cette journée est
de proposer un apport théorique accessible à tous
de présenter, vu par le bibliothécaire, un cas concret d'implantation de SIGB et de développement de portail libres.

Lieu : Amphithéâtre du Pôle universitaire Lardy, avenue des Célestins, Vichy (03).

PROGRAMME :

9h : Accueil des participants

9h30-12h30 : Renaud AÏOUTZ

« Utiliser des logiciels libre pour gérer une bibliothèque : l'exemple du RISOM »

Bibliothécaire, il dirige depuis 2005 un réseau de trois petites bibliothèques publiques en Haute-Loire (Tence, St-Jeures et Le Mazet-St-Voy). Ce réseau a construit, dans le cadre d'une donne budgétaire réaliste et modeste, une solution informatique globale. Celle-ci combine le SIGB libre PMB pour la partie gestion et le logiciel libre SPIP pour site Internet public (voir www.risom.fr). La présentation donnera un aperçu de l'utilisation de ces deux logiciels libres (PMB et SPIP), et plus particulièrement de leur interface développée spécifiquement pour ce projet. R. Aïoutz détaillera les étapes et les coûts d'une telle solution pour la collectivité en veillant à rappeler ou apporter au public quelques éléments utiles à l'élaboration d'un tel projet informatique. L'intervention sera nourrie d'un échange avec la salle.

12h30-14h00 :

Déjeuner. Possibilité de prendre le repas au restaurant universitaire sur place : 8,50 € par personne.

14h00-16h45 : Camille LAFITTE :

"Logiciel libre, quelles réalités ?"

Ingénieur en informatique, il abordera l'histoire du logiciel libre, et définira divers termes comme open source, gpl, libre pour mieux comprendre cet univers. Il présentera des exemples concrets comme Linux, Openoffice, Firefox, Scribus : des outils qui peuvent être utilisés au quotidien aussi bien dans le cadre personnel que professionnel. Il évoquera également les licences libres qui recouvrent les œuvres artistiques (GPL ou CeCILL), les licences de libre diffusion telles que les Creative Commons.

17h - 18h : Visite de la médiathèque de l'Orangerie (médiathèque communautaire à usage universitaire, Pôle Lardy) ou de la médiathèque Valéry Larbaud (bibliothèque municipale de Vichy).

Présentation de Renaud Aïoutz

Présentation de Camille Laffite *(page indisponible le 4/02/2010)*

Camille tient à préciser que la version mise en ligne est "loin d'être idéale", mais il a préféré (nous l'en remercions !) la rendre accessible dès maintenant, même imparfaite.